



Suivi de l'évaluation des bandes riveraines

(Lac-Tremblant-Nord, le 31 août 2023) - Nous tenons à vous informer que des inspections seront réalisées au cours des prochaines semaines pour faire le suivi des bandes riveraines autour des lacs de notre municipalité.

Soyez assuré que si votre propriété est visitée par l'inspecteur municipal, un carton de visite sera laissé sur place.

À cet effet, veuillez SVP vous assurer que vos adresses civiques soient visibles.

À titre informatif, voici quelques rappels sur l'importance et le rôle écologique d'une bande riveraine végétalisée :

- Prévenir la contamination du plan d'eau et son vieillissement prématuré;
- Rétablir le rôle de filtre joué par la végétation riveraine par rapport aux engrais, aux pesticides et aux sédiments contenus dans les eaux de ruissellement;
- Stabiliser la rive pour éviter les pertes de sol et diminuer l'ensablement des frayères;
- Créer un écran solaire pour limiter le réchauffement de l'eau;
- Offrir des habitats, de la nourriture et des abris à la faune;
- Implanter un brise-vent naturel afin de réduire l'érosion éolienne et protéger les cultures ainsi que les habitations;
- Assurer la régulation du cycle hydrologique;
- Améliorer la qualité paysagère du plan d'eau;
- La présence d'arbustes et d'arbres fruitiers ou épineux offrira nourriture et abri à une faune diversifiée;
- L'implantation d'une bande riveraine boisée aura aussi pour effet de séquestrer des gaz à effets de serre et ainsi contribuer à réduire les changements climatiques;
- Assure le maintien de la biodiversité par la présence d'une variété de milieux de vie, d'espèces végétales et animales.

→ Plus d'informations sur la végétalisation des bandes riveraines sont disponibles au lien suivant : [Végétalisation de la bande riveraine \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/actualites/2023/08/31/vegetalisation-des-bandes-riveraines)

Merci de votre collaboration !